

Automatic Gate Openers

International registered trademark n. 804888



LEPUS

MOTORIDUTTORI PER CANCELLI SCORREVOLI
MOTOR REDUCERS FOR SLIDING GATES
MOTEURS POUR PORTAILS COULISSANTS
MOTOREDUCTORES PARA CANCELAS CORREDIZAS
MOTOR FÜR SCHIEBETORE



SEA S.p.A.

Zona industriale Sant'Atto - 64020 Teramo - (ITALY) Tel. +39 0861 588341 r.a. Fax +39 0861 588344

> www.seateam.com seacom@seateam.com



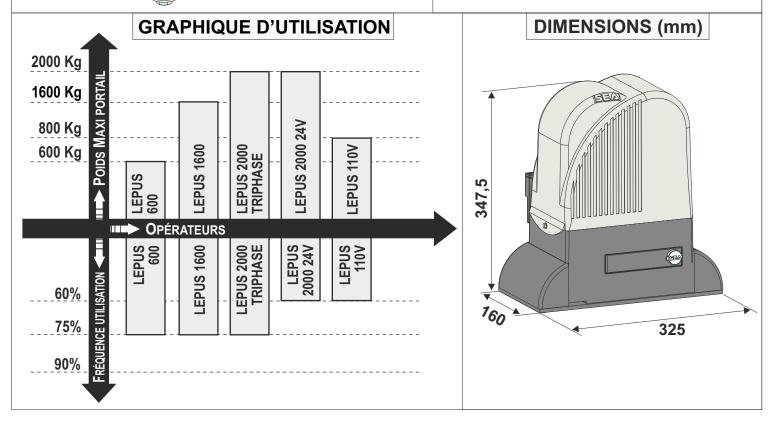


CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES

Le LEPUS est un motoréducteur complétement à bain d'huile projeté pour automatiser les portails coulissants. L'irréversibilité de l'opérateur permet une fermeture parfaite et sûre du portail, évitant l'installation d'une serrure électrique et, en cas de coupure de courant, le dispositif de déverrouillage situé sur la partie frontale du moteur permet l'ouverture et la fermeture manuelle. L'opérateur est équipé d'un dispostif d'embrayage mécanique réglable qui permet l'ajustement de la poussée sur le portail. De plus, le dispositif électronique d'inversion à través l'Encodeur, fait du LEPUS un opérateur sûr et fiable permettant de façon simple le respect des lois en vigueur dans les pays où ce produit est installé.

COMPOSANTS PRINCIPAUX 6 7 8 5 3

- 1 PLAQUE DE FONDATION RÉGLABLE
- 2 BOULONS D'ANCRAGE
- 3 COUVERCLE DE PROTECTION LATÉRALE
- 4 PIGNON
- 5 LEVIER DE DÉVERROUILLAGE RÉDUCTEUR
- 6 VIS DE RÉGLAGE FRICTION MÉCANIQUE
- 7 CARTE ÉLECTRONIQUE
- 8 BOUCHON DE REMPLISSAGE D'HUILE
- 9 ENCODEUR MAGNÉTIQUE





CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

DONNEES TECHNIQUES	LEPUS 600	LEPUS 1600	LEPUS 2000 TRIPHASE	LEPUS 110V	LEPUS 2000 24V	
Alimentation	23	230V~ ± 5% - 50/60 Hz			24V	
Puissance	330W	450W	650W	330W	100W	
Condensateur de départ	25 µF	35 µF		80 µF		
Fréquence d'utilisation*		75%			60%	
Vitesse rotation moteur		1400 rpm				
Rapport réduction	1/30					
Temperature ambiante	-20°C∦ +55°C∦					
Thermoprotection	130°C					
Poids opérateur	15	15 Kg 15,5 Kg		15 Kg	15,5 Kg	
Capacité réservoir d'huile	1,75 Litres				1 Litres	
Dégré de protection	IP55					
Vitesse pignon (Z13)	0,13 m/s			0,23 m/s		
Vitesse pignon (Z16)	0,175 m/s					
Vitesse pignon (Z20)	0,2 m/s					
Couple max	50 Nm	70 Nm	90 Nm	60 Nm	90 Nm	
Poids Maxi du portail	600 Kg	1600 Kg	2000 Kg	800 Kg	2000 Kg	
Longueur Maxi du portail	11 mètres					
Embrayage anti-écrasement	Mécanique à bain d'huile ou Electronique					
Fin de course	Mécanique à levier ou Inductif					

^{*}La fréquence est valide seulement pour la première heure et à une temperature ambiante 20°C

PROCEDURE D'INSTALLATION

1. PREDISPOSITION DU PORTAIL

Avant de procéder à l'installation vérifier que tous les composants du portail (fixes et mobiles) ont une structure résistante et le plus possible indéformable; aussi vérifier:

- a) que les vantaux sont suffisamment rigides et compacts;
- **b)**que le guide coulissant inférieur est parfaitement droit, horizontal et exempt d'irrégularités pouvant obstruer le glissement du portail ;
- c) que les roues de coulissement inférieures ont des roulements à billes lubrificables ou que sont étanches
- d) que le guide coulissant supérieur est réalisé et positionné de manière que le portail est parfaitement vertical
- e) que les arrêts des fins de course du vantail sont toujours installés pour éviter le déraillement du même

2. ANCRAGE PLAQUE DE FONDATION

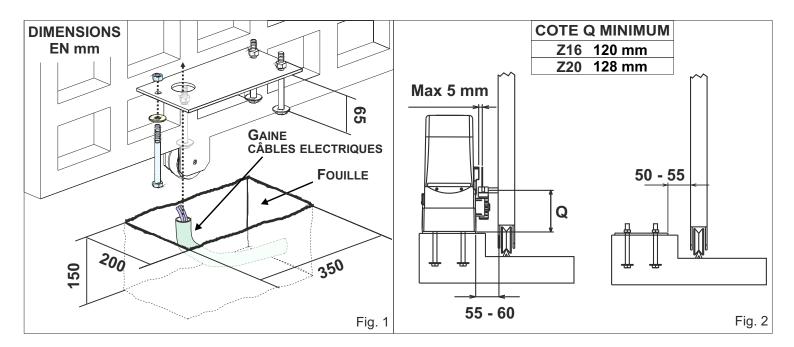
Pour l'installation de la plaque de fondation il faut:

2.1. Selon les mesures indiquées sur la Fig. 1, préparez un emplacement de béton à l'intérieur de laquelle la plaque de fondation sera murée à l'aide des boulons d'ancrage

Remarque: Lorsque la structure du portail le permet, il est conseillé de soulever la plaque du niveau du sol d'au moins 50 mm pour éviter toute stagnation de l'eau

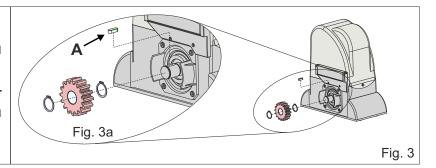
- **2.2.** Prévoir une gaine en plastique flexible d'au moins 30 mm de diamètre pour le passage des câbles électriques, à insérer dans la fente sur la plaque, avant qu'elle soit scellée
- **2.3.** Avant de sceller la plaque d'ancrage, assurez-vous qu'elle est parfaitement horizontale et que la dimension de 50-55 mm indiquée sur la Fig. 2 est respectée.





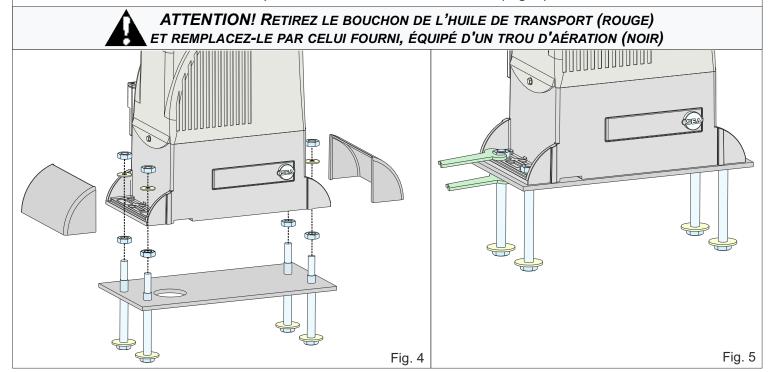
3. ASSEMBLAGE DU PIGNON

- **3.1.** Insérer la goupille **«A»** dans l'arbre du motoréducteur comme indiqué sur la Fig. 3a
- **3.2.** Monter le pignon et les deux seegers sur l'arbre du motoréducteur comme indiqué sur la Fig. 3a



4. INSTALLATION DU MOTOREDUCTEUR

- **4.1.** Fixez le motoréducteur à la plaque de fondation à l'aide des écrous et vis fournies (Fig. 4), en ajustant sa position latérale et sa hauteur (Fig. 5) pour respecter les dimensions mentionnés sur la Fig. 2
- 4.2. Insérez les deux couvercles de protection latérale à emboîtement (Fig. 4)

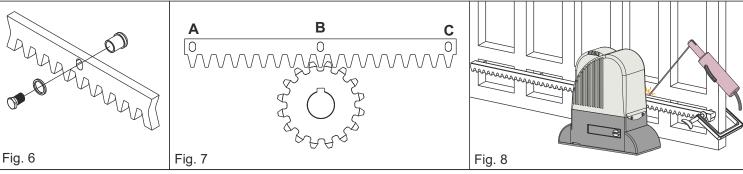




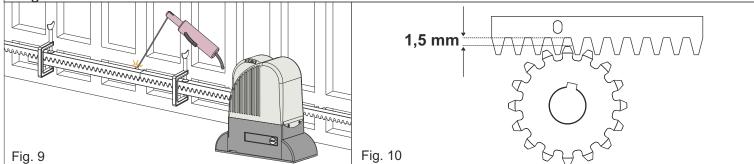


5. MONTAGE DE LA CREMAILLERE

- 5.1. Déverrouiller l'opérateur et ouvrir complètement le vantail;
- **5.2.** Fixez les cliquets de support à chaque élément de crémaillère à l'aide des vis de blocage correspondantes, en faisant attention de les positionner dans la partie supérieure de la fente (Fig. 6)
- **5.3.** Placer l'élément de crémaillère sur le pignon denté de l'opérateur de façon qu'il soit parallèle à le guide de coulissement au sol; le positionner comme sur la Fig. 7 et souder électriquement le cliquet central **B** à la structure du portail (Fig. 8). Déplacer manuellement le portail jusqu'à ce que le cliquet **C** soit correspondant au pignon, donc le souder électriquement. Effectuer la même opération pour le cliquet **A** après l'avoir mis en correspondance avec le pignon;



- **5.4.** Vérifier que tous les éléments de la crémaillère sont parfaitement alignés et positionnés correctement (denture en phase). Il est conseillé d'opposer deux éléments successifs avec un troisième élément comme indiqué sur la Fig. 9;
- 5.5. Répétez l'opération décrite ci-dessus pour tous les éléments restants de la crémaillère à monter;
- **5.6.** Toute la crémaillère doit être surélevée de 1,5 mm pour éviter que le poids du portail repose sur le pignon (Fig.10); **Attention: laisser un jeu d'au moins 0,5 mm entre le dent du pignon et le dent de la crémaillère**
- **5.7.** Vérifier que la crémaillère agit au centre du pignon tout au long des éléments; au besoin, adapter la longueur des entretoises



6. REGLAGE DU FIN DE COURSE

6.1. EN OUVERTURE

- Ouvrez complètement le portail
- FIN DE COURSE MÉCANIQUE: positionner la plaque (Fig. 11) sur la crémaillère en fonction de la position de fin de course souhaitée (Fig. 14); fixez la plaque sur la crémaillère à l'aide des vis fournies.
- FIN DE COURSE INDUCTIF: positionner la plaque (Fig. 12) sur la crémaillère en fonction de la position de fin de course souhaitée (Fig. 14); fixez la plaque sur la crémaillère à l'aide des vis fournies. Amener le petit tôle d'ouverture du dispositif de fin de course inductif sur l'opérateur (indiqué par une flèche sur le dispositif) en correspondance avec le point «X» de la plaque (à 50 mm du côté plié de la plaque Fig. 13).

6.2. FERMETURE

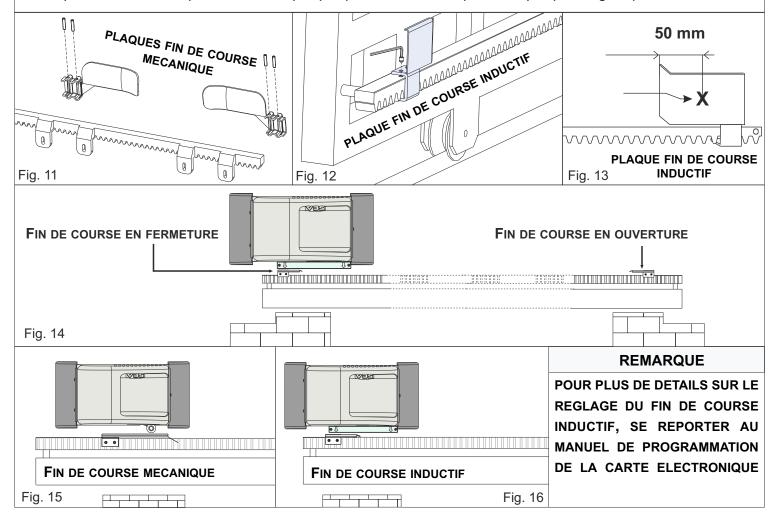
- Fermez complètement le portail
- FIN DE COURSE MÉCANIQUE: positionner la plaque (Fig. 11) sur la crémaillère en fonction de la position de fin





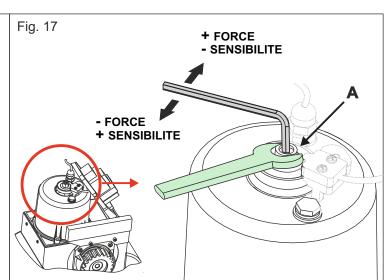
de course souhaitée (Fig. 14); fixez la plaque sur la crémaillère à l'aide des vis fournies.

- FIN DE COURSE INDUCTIF: positionner la plaque (Fig. 12) sur la crémaillère en fonction de la position de fin de course souhaitée (Fig. 14); fixez la plaque sur la crémaillère à l'aide des vis fournies. Amener le petit tôle de fermeture du dispositif de fin de course inductif sur l'opérateur (indiqué par une flèche sur le dispositif) en correspondance avec le point «X» de la plaque (à 50 mm du côté plié de la plaque - Fig. 13).



7. REGLAGE DE L'EMBRAYAGE

- 7.1. Enlever la tension d'alimentation.
- **7.2.** Pour le réglage de l'embrayage opérer sur la vis **«A»** (Fig. 17) comme suit:
- **Sens horaire** = moins de sensibilité de l'embrayage et plus de force de poussée
- **Sens anti-horaire** = plus de sensibilité de l'embrayage et moins de force de poussée





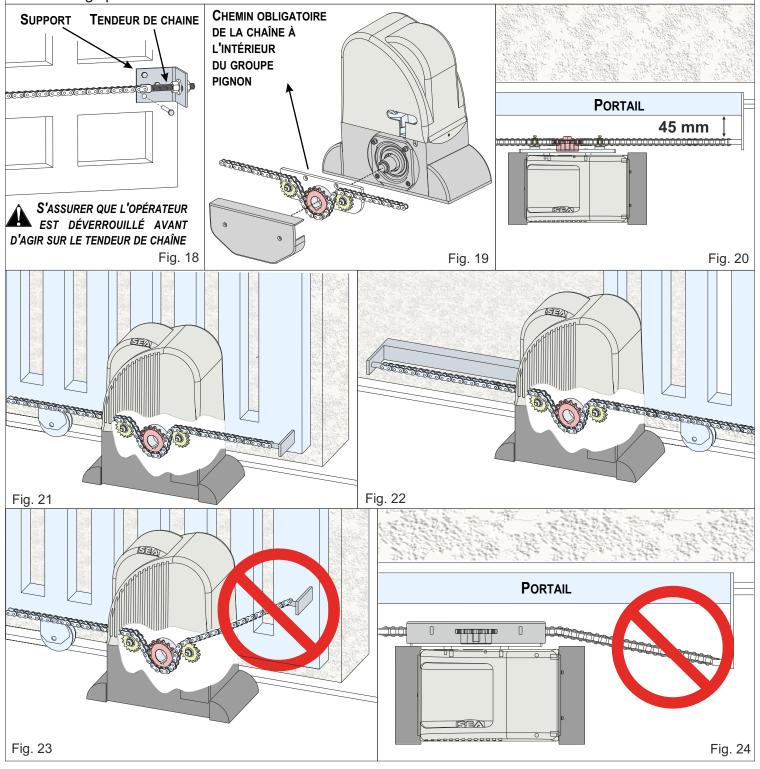


8. INSTALLATION DE LA CHAINE

- 8.1. Fixez deux supports solides aux deux extrémités du portail pour accrocher la chaîne (Fig. 18)
- **8.2.** Installez un tendeur de chaîne sur chaque support pour régler la tension de la chaîne (Fig. 18)

Assurez-vous que le tendeur et la chaîne sont à une distance minimale de 45 mm du portail (Fig. 20)

- 8.3. DÉVERROUILLEZ L'OPÉRATEUR AVEC SA CLÉ DE DÉVERROUILLAGE (VOIR CHAPITRE 13)
- **8.4.** Installez la chaîne sur le tendeur de chaîne à l'extrémité du portail, passez-la à travers l'ensemble pignon, comme illustré à la Fig. 19 et accrochez-la au tendeur de chaîne à l'extrémité opposée. La Fig. 21 et la Fig. 22 montrent l'installation correcte, respectivement, avec le portail ouvert et avec le portail fermé. La chaîne doit toujours être alignée et à égale distance du portail (Fig. 20); s'elle n'est pas parfaitement alignée (Fig. 23 et Fig. 24) en plus de provoquer le déraillement du groupe pignon, l'opérateur pourrait être endommagé par une surchauffe excessive due à l'effort



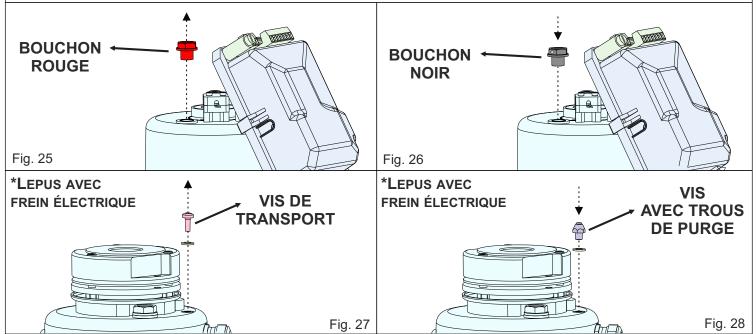




9. REMPLACEMENT BOUCHON DE PURGE (OU VIS DE PURGE *)

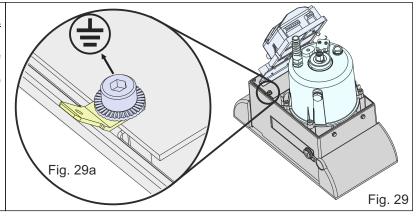
Avant la mise en service de l'opérateur, retirez le bouchon de transport (ou la vis de transport) rouge et remplacez-le par le bouchon noir (ou la vis) fourni, avec trou d'aération

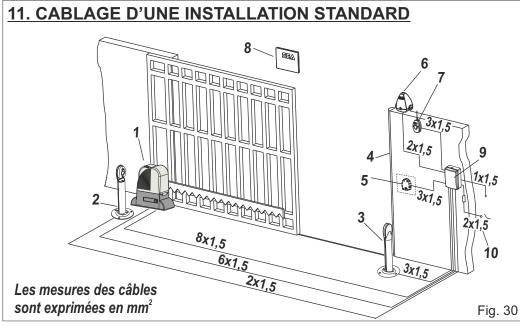
*LA VERSION AVEC FREIN ELECTRIQUE EST ÉQUIPÉE DE <u>VIS</u> DE PURGE



10. MISE A LA TERRE DE L'OPERATEUR

Avant de connecter l'opérateur, prévoir sa mise à la terre, en utilisant la vis de mise à la terre appropriée comme indiqué sur la Fig. 29a





- 1) Opérateur LEPUS
- 2) Photocellule Tx
- 3) Photocellule Rx
- 4) Tranche de sécurité
- 5) Poussoir à clé
- 6) Lampe clignotante
- 7) Récepteur
- 8) Tableau de signaletique
- 9) Boîte de dérivation
- 10) Interrupteur Différentiel 16A - 30mA

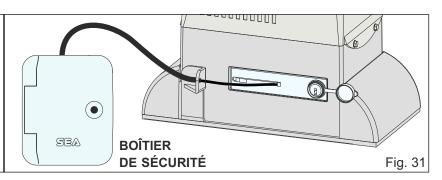
Exemple: Version 230V avec armoire électronique intégrée





12. SYSTEME DE DEVERROUILLAGE EXTERNE (OPTIONNEL)

L'opérateur LEPUS peut être connecté à un système de déverrouillage externe connecté à un boîtier de sécurité, comme illustré à la Fig. 31



PARTIE DEDIEE A L'UTILISATEUR ET A L'INSTALLATEUR

TOUTES LES OPÉRATIONS DE DÉVERROUILLAGE ET DE BLOCAGE DE L'OPÉRATEUR ET TOUTES LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DOIVENTT ÊTRE EFFECTUÉ EN ABSENCE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

13. SYSTEME DE DEVERROUILLAGE

13.1. Pour déverrouiller:

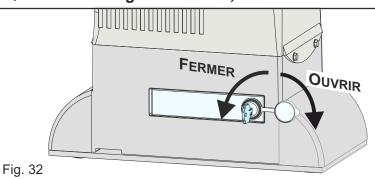
- Ouvrir le couvercle serrure, insérer la clé et la tourner 90° dans le sens des aiguilles d'une montre (Fig. 32)
- -Tirer le levier de déverrouillage jusqu'à la butée, 90° environ (Fig. 33)

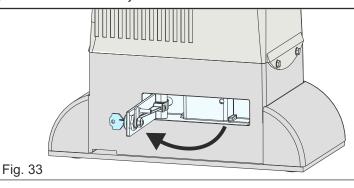
Lorsque le levier de déverrouillage est tiré, la carte électronique reçoit une commande de stop grâce au micro-switch à l'intérieur de l'opérateur. En tous cas il est recommandé de couper l'alimentation

13.2. Pour rebloquer:

- Puisser le levier de déverrouillage jusqu'à la complète fermeture
- -Tourner la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et l'enlever
- -Refermer le couvercle protectif de la serrure

Quand le blocage est rétabli, la carte électronique est réactivée, si l'alimentation était active





ENTRETIEN PERIODIQUE

VÉRIFIER LE NIVEAU D'HUILE (BOUCHON TRANSPARENT À CÔTÉ DE LA CLOCHE MOTORÉDUCTEUR)	ANNUEL
,	ANNUEL
CHANGER L'HUILE	4 ANS
VÉRIFIEZ LA FONCTIONNALITÉ DE DÉVERROUILLAGE	ANNUEL
VÉRIFIEZ LA FONCTIONNALITÉ DE L'EMBRAYAGE	ANNUEL
VÉRIFIEZ LA DISTANCE ENTRE LE PIGNON ET LA CRÉMAILLÈRE (1,5 MM)	ANNUEL
VÉRIFIER L'USURE DU PIGNON ET DE LA CRÉMAILLÈRE	ANNUEL
VÉRIFIEZ LES VIS DE FIXATION	ANNUEL
VÉRIFIEZ L'INTÉGRITÉ DES CÂBLES DE CONNEXION	ANNUEL
VÉRIFIER LA FONCTIONNALITÉ ET L'ÉTAT DE L'INTERRUPTEUR DE FIN DE COURSE EN OUVERTURE ET EN FERMETURE ET L'ÉTAT DES PLAQUETTES ASSOCIÉES	ANNUEL

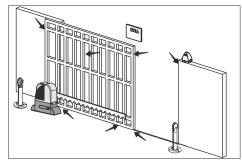
TOUTES LES OPÉRATIONS DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉES EXCLUSIVEMENT PAR UN INSTALLATEUR AUTORISÉ





PARTIE DEDIEE A L'UTILISATEUR ET A L'INSTALLATEUR

ANALYSE DES RISQUES: Les points indiqués par les flèches sont potentiellement dangereux. L'installateur doit exécuter un examen approfondi des risques pour prévenir les dangers d'écrasement, traînement, cisaillement, accrochage et de blocage, pour garantir une installation sûre pour les personnes, les animaux et les véhicules. En cas de doutes il est conseillé de consulter le distributeur le plus proche ou de nous appeler. Ces instructions font partie intégrant du dispositif et doivent être conservées à un emplacement bien connu. L'installateur doit suivre rigoureusement les instructions. Les produits doivent être utilisés exclusivement



pour l'automatisation de portes, portails et vantaux. Quelconque initiative prise sans autorisation explicite de SEA la détourne de toute responsabilité. L'installateur doit fournir des notes d'avertissement concernant des risques ultérieurs non évaluables. SEA, dans son objectif d'amélioration des produits, a le droit d'effectuer n'importe quelle modification sans obligation d'avertissement envers ses clients. Cela n'oblige pas SEA à améliorer la production antérieure. En cas de non respect du contenu des présentes instructions, SEA ne peut pas être tenu responsable pour tout dommage ou accident causé par des produits cassés. La responsabilité et la garantie de SEA s'annulent dès l'utilisation de pièces de rechange d'un autre fabricant. L'installation électrique doit être effectuée par un technicien professionnel qui délivre la documentation relative, comme demandé par les lois en vigueur. Tenir loin de la portées des enfants le matériel d'emballage: sachets en plastique, polystyrène, clous etc. étant potentielles sources de danger.

<u>VÉRIFICATION INITIALE ET MISE EN SERVICE</u>: Une fois le produit installé conformément aux opérations décrites dans le présent manuel et après l'évaluation de tous les risques résiduels pouvant survenir dans toute installation, <u>il faut vérifier l'automatisme pour garantir la sécurité maximum</u>. En particulier, s'assurer du respect des lois et des normes locales. La vérification doit être effectuée selon la **norme EN12445** contenant les méthodes d'essais pour la vérification des automatismes pour portails respectant les limites formulées dans la **norme EN1245**

AVERTISSEMENT: L'installation électrique et le choix de la logique de fonctionnement doivent respecter les normatives en vigueur. Prévoir dans tous les cas un interrupteur différentiel de 16A et seuil 0,030A. Séparer les câbles de puissance (moteurs, alimentation) et les câbles de commandes (poussoirs, photocellules, radio etc.). Pour éviter des interférences il est conseillé de prévoir et d'utiliser deux gaines séparées

USAGE: L'opérateur a été conçu uniquement pour l'automatisation de portails coulissants.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT: Ne pas disperser dans l'environnement le matériel d'emballage ou les circuits

STOCKAGE: Le mouvement doit être exécuté avec des moyens appropriés; respecter les indications inscrites sur l'emballage

PIECES DE RECHANGE: Adresser les demandes à: SEA S.p.A. - 64020 - Teramo - ITALIA - www.seateam.com

GARANTIE: Voir les Conditions de Vente

<u>MISE HORS SERVICE ET ENTRETIEN</u>: Le démontage et/ou mise hors service et/ou entretien des opérateurs doivent être exécuté seulement et exclusivement par un professionnel qualifié et habilité.

REMARQUE: LE CONSTRUCTEUR NE PEUT PAS ÊTRE CONSIDERE RESPONSABLE POUR EVENTUELS DOMMAGES DÛ À USAGE NON CONFORME ET INNAPROPRIE

Le fabricant se réserve le droit d'effectuer (si nécessaire) des modifications ou variations à ses propres produits et/ou au présent manuel sans aucune obligation de préavis

CONSIGNES POUR L'INSTALLATEUR ET L'UTILISATEUR

- 1. Lire attentivement les **instructions** avant d'installer le produit. Conserver les instructions pour des consultations futures.
- 2. Ne pas disperser dans l'environnement le materiel d'emballage du produit et/ou des circuits.
- **3.** Ce produit a été conçu et construit exclusivement pour l'usage indiqué dans cette documentation. Toute autre utilisation non expressément indiquée pourrait compromettre l'intégrité du produit et / ou être une source de danger. L'utilisation inappropriée est également cause d'annulation de la garantie. SEA S.p.A. n'assume aucune responsabilité pour une utilisation inappropriée ou une utilisation autre que celle pour laquelle l'automatisme est destiné.
- **4.** Produits conformes aux Directives: Machines (2006/42/CE et successifs changements); Basse Tension (2006/95/CE et successifs changements); CEM (2004/108/CE et successifs changements). Effectuer l'installation conformément aux Normes EN12453 et EN12445 **5.** Ne pas installer l'appareil dans une atmosphère explosive.
- **6.** SEA S.p.A. n'est pas responsable du non-respect de la Bonne Technique de construction des fermetures à motoriser, ni des déformations qui pourraient intervenir lors de l'utilisation.
- 7. Couper l'alimentation électrique et déconnecter la batterie avant toute intervention sur l'installation. Vérifier que la mise à terre est réalisée selon les règles de l'art et y connecter les pièces métalliques de la fermeture.
- 8. On recommande que toute installation soit doté au moins d'une signalisation lumineuse, d'un panneau de signalisation fixé, de manière appropriée, sur la structure de la fermeture.
- 9. SEAS.p.A. décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de l'automatisme si les composants utilisés dans l'installation n'appartiennent pas à la production du fabricant
- 10. Utiliser exclusivement, pour l'entretien, des pièces originales.
- 11. Ne jamais modifier les composants d'automatisme.
- **12.** L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement manuel du système en cas d'urgence et remettre à l'Usager qui utilise l'installation les «Instructions pour l'Utilisateur» fournies avec le produit.
- 13. Interdire aux enfants ou aux tiers de stationner près du produit durant le fonctionnement. Ne pas permettre aux enfants, aux personnes ayant des capacités physiques, mentales et sensorielles limitées ou dépourvues de l'expérience ou de formation nécessaires d'utiliser l'application. Eloigner de la portée des enfants les émetteurs ou tout autre générateur d'impulsions, pour éviter l'actionnement involontaire 14. Le transit entre les vantaux ne doit avoir lieu que lorsque le portail est complètement ouvert.
- **15.** L'utilisateur doit s'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention et doit s'adresser uniquement et exclusivement à un professionnel qualifié ou aux centres d'assistance SEAS.p.A.. L'utilisateur doit garder la documentation de la réparation. L'utilisateur peut exécuter seulement la manoeuvre manuel.
- **16.** La longueur maximum des câbles d'alimentation entre la carte et les moteurs ne doit pas être supérieure à 10 m. Utilisez des câbles avec une section de 2,5 mm². Utilisez des câblage avec cable à double isolation (avec gaine) jusqu'à proximité immédiate des terminaux, en particulier pour le câble d'alimentation (230V). Il est également nécessaire de maintenir une distance suffisante (au moins 2,5 mm dans l'air), entre les conducteurs en basse tension (230V) et les conducteurs de très basse tension de sécurité (SELV) ou utiliser une gaine ayant une épaisseur d'au moin 1 mm, qui fournisse une isolation supplémentaire.





TERMS OF SALES

EFFICACY OF THE FOLLOWING TERMS OF SALE: the following general terms of sale shall be applied to all orders sent to SEA S.p.A. All sales made by SEA to all costumers are made under the prescription of this terms of sales which are integral part of sale contract and cancel and substitute all apposed clauses or specific negotiations present in order document received from the buyer.

GENERAL NOTICE The systems must be assembled exclusively with SEA components, unless specific agreements apply. Noncompliance with the applicable safety standards (European Standards EM12453 – EM 12445) and with good installation practice releases SEA from any responsibilities. SEA shall not be held responsible for any failure to execute a correct and safe installation under the above mentioned standards.

- 1) PROPOSED ORDER The proposed order shall be accepted only prior SEA approval of it. By signing the proposed order, the Buyer shall be bound to enter a purchase agreement, according to the specifications stated in the proposed order.
- On the other hand, failure to notify the Buyer of said approval must not be construed as automatic acceptance on the part of SEA.
- 2) PERIOD OF THE OFFER The offer proposed by SEA or by its branch sales department shall be valid for 30 solar days, unless otherwise notified.
- **3) PRICING** The prices in the proposed order are quoted from the Price List which is valid on the date the order was issued. The discounts granted by the branch sales department of SEA shall apply only prior to acceptance on the part of SEA. The prices are for merchandise delivered ex-works from the SEA establishment in Teramo, not including VAT and special packaging. SEA reserves the right to change at any time this price list, providing timely notice to the sales network. The special sales conditions with extra discount on quantity basis (Qx, Qx1, Qx2, Qx3 formula) is reserved to official distributors under SEA management written agreement.
- **4) PAYMENTS** The accepted forms of payment are each time notified or approved by SEA. The interest rate on delay in payment shall be 1.5% every month but anyway shall not be higher than the max. interest rate legally permitted.
- 5) **DELIVERY** shall take place, approximately and not peremptorily, within 30 working days from the date of receipt of the order, unless otherwise notified. Transport of the goods shall be at Buyer's cost and risk. SEA shall not bear the costs of delivery giving the goods to the carrier, as chosen either by SEA or by the Buyer. Any loss or damage of the goods during transport, are at Buyer's cost
- **6) COMPLAINTS** Any complaints and/or claims shall be sent to SEA within 8 solar days from receipt of the goods, proved by adequate supporting documents as to their truthfulness.
- 7) SUPPLY The concerning order will be accepted by SEA without any engagement and subordinately to the possibility to get it's supplies of raw material which is necessary for the production; Eventual completely or partially unsuccessful executions cannot be reason for complains or reservations for damage. SEA supply is strictly limited to the goods of its manufacturing, not including assembly, installation and testing. SEA, therefore, disclaims any responsibility for damage deriving, also to third parties, from non-compliance of safety standards and good practice during installation and use of the purchased products.
- 8) WARRANTY The standard warranty period is 12 months. This warranty time can be extended by means of expedition of the warranty coupon as follows:
- **SILVER:** The mechanical components of the operators belonging to this line are guaranteed for 24 months from the date of manufacturing written on the operator.
- **GOLD:** The mechanical components of the operators belonging to this line are guaranteed for 36 months from the date of manufacturing written on the operator.

PLATINUM: The mechanical components of the operators belonging to this line are guaranteed for 36 months from the date of manufacturing written on the operator. The base warranty (36 months) will be extended for further 24 months (up to a total of 60 months) when it is acquired the certificate of warranty which will be filled in and sent to SEA S.p.A. The electronic devices and the systems of command are guaranteed for 24 months from the date of manufacturing. In case of defective product, SEA undertakes to replace free of charge or to repair the goods provided that they are returned to SEA repair centre. The definition of warranty status is by unquestionable assessment of SEA. The replaced parts shall remain propriety of SEA. Binding upon the parties, the material held in warranty by the Buyer, must be sent back to SEA repair centre with fees prepaid, and shall be dispatched by SEA with carriage forward. The warranty shall not cover any required labour activities.

The recognized defects, whatever their nature, shall not produce any responsibility and/or damage claim on the part of the Buyer against SEA. The guarantee is in no case recognized if changes are made to the goods, or in the case of improper use, or in the case of tampering or improper assembly, or if the label affixed by the manufacturer has been removed including the SEA registered trademark No. 804888. Furthermore, the warranty shall not apply if SEA products are partly or completely coupled with non-original mechanical and/or electronic components, and in particular, without a specific relevant authorization, and if the Buyer is not making regular payments. The warranty shall not cover damage caused by transport, expendable material, faults due to non-conformity with performance specifications of the products shown in the price list. No indemnification is granted during repairing and/or replacing of the goods in warranty. SEA disclaims any responsibility for damage to objects and persons deriving from non-compliance with safety standards, installation instructions or use of sold goods. The repair of products under warranty and out of warranty is subject to compliance with the procedures notified by SEA.

- 9) RESERVED DOMAIN A clause of reserved domain applies to the sold goods; SEA shall decide autonomously whether to make use of it or not, whereby the Buyer purchases propriety of the goods only after full payment of the latter.
- **10) COMPETENT COURT OF LAW** In case of disputes arising from the application of the agreement, the competent court of law is the tribunal of Teramo. SEA reserves the faculty to make technical changes to improve its own products, which are not in this price list at any moment and without notice. SEA declines any responsibility due to possible mistakes contained inside the present price list caused by printing and/or copying. The present price list cancels and substitutes the previous ones. The Buyer, according to the law No. 196/2003 (privacy code) consents to put his personal data, deriving from the present contract, in SEA archives and electronic files, and he also gives his consent to their treatment for commercial and administrative purposes.

Industrial ownership rights: once the Buyer has recognized that SEA has the exclusive legal ownership of the registered SEA brand num.804888 affixed on product labels and / or on manuals and / or on any other documentation, he will commit himself to use it in a way which does not reduce the value of these rights, he won't also remove, replace or modify brands or any other particularity from the products. Any kind of replication or use of SEA brand is forbidden as well as of any particularity on the products, unless preventive and expressed authorization by SEA.

In accomplishment with art. 1341 of the Italian Civil Law it will be approved expressively clauses under numbers:

4) PAYMENTS - 8) GUARANTEE - 10) COMPETENT COURT OF LOW





DECLARATION OF CONFORMITY DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ

SEA S.p.A. declares under its proper responsability and, if applicable, under the responsability of its authorised representative that, by installing the appropriate safety equipment and noise filtering, the products:

La SEA S.p.A. dichiara sotto la propria responsabilità e, se applicabile, del suo rappresentante autorizzato che, con l'installazione degli adeguati dispositivi di sicurezza e di filtraggio disturbi, i prodotti:

DESCRIPTION - DESCRIZIONE	MODEL - MODELLO	TRADEMARK - MARCA
LEPUS 600	11102025	SEA
(AND ALL ITS BY-PRODUCTS - E TUTTI I SUOI DERIVATI)		
LEPUS 1600	11110300	SEA
(AND ALL ITS BY-PRODUCTS - E TUTTI I SUOI DERIVATI)		
LEPUS 2000 THREEPHASE - TRIFASE	11110500	SEA
(AND ALL ITS BY-PRODUCTS - E TUTTI I SUOI DERIVATI)		

are built to be integrated into a machine or to be assembled with other machinery to create a machine under the provisions of Directive 2006/42/CE

sono costruiti per essere incorporati in una macchina o per essere assemblati con altri macchinari per costruire una macchina ai sensi della Direttiva 2006/42/CE

are conforming to the essential safety requirements related to the products within the field of applicability of the Community Directives $\,2014/35/UE$ and $\,2014/30/UE$

sono conformi ai requisiti essenziali di sicurezza relativi ai prodotti entro il campo di applicabilità delle Direttive Comunitarie 2014/35/UE e 2014/30/UE

THE MANUFACTURER OR THE AUTHORIZED REPRESENTATIVE IL COSTRUTTORE O IL RAPPRESENTATE AUTORIZZATO

SEA S.P.A.
ZONA INDUSTRIALE SANT'ATTO
64100 - TERAMO - ITALY
+ 39 0 861 588341
www.seateam.com

PLACE AND DATE OF ISSUE LUOGO E DATA DI EMISSIONE

TERAMO, 06/10/2021

L'amministratore The Administrator Ennio Di Savierio





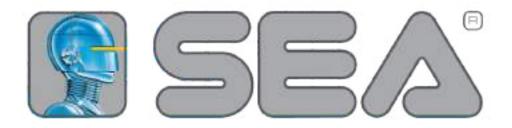
CERTIFICATE OF WARRANTY EXTENTION CERTIFICATO DI ESTENSIONE GARANZIA

1 RODUCT DESCRIPTION - DESCRIPTIONE 1 RODUTTO
MODEL - MODELLO
No. Pieces - N° Pezzi
SERIAL NUMBERS - NUMERI SERIALI
INVOICE NO. AND DATE - N° E DATA FATTURA
INSTALLATION DATE - DATA INSTALLAZIONE
CONTROL UNIT - SCHEDA ELETTRONICA PHOTOCELLS - FOTOCELLULE SEA OTHER BRAND - ALTRA MARCA TX/RX SEA OTHER BRAND - ALTRA MARCA OTHER BRAND - ALTRA MARCA OTHER ACCESSORIES - ALTRI ACCESSORI SEA OTHER BRAND - ALTRA MARCA OTHER BRAND - ALTRA MARCA
Installer - Installatore
COMPANY NAME - RAGIONE SOCIALE
V.A.T P. IVA
ADDRESS - INDIRIZZO
CONTACT PERSON - REFRENTE
END-USER - UTENTE
FIRST & FAMILY NAME - NOME & COGNOME
INSTALLATION ADDRESS - INDIRIZZO INSTALLAZIONE
The extension of the legal standard warranty of 12 months to 24 months or to 36 months is valid only if the present form is returned by e-mail to SEA S.p.A within 15 days from the date of purchase. It is necessary to attach the invoice to the present form
L'estensione della garanzia legale di 12 mesi a 24 mesi o 36 mesi è valida solo se il presente modulo viene rispedito via e-mail a SEA S.p.A. entro 15 giorni dalla data di acquisto. È necessario allegare la relativa fattura d'acquisto al presente modulo
COPY TO BE RETURNED
COPIA DA RESTITUIRE
PLACE & DATE - LUOGO & DATA
STAMP & SIGNATURE - TIMBRO & FIRMA
For the Installer - Per L'Installatore Agreement to the GDPR EU Regulation No. 679/2016 (Privacy) Firma per il trattamento dei dati personali ai sensi del Regolamento UE 679/2016
PLACE & DATE - LUOGO & DATA
Course O Cross of Therene O France
STAMP & SIGNATURE - TIMBRO & FIRMA
STAMP & SIGNATURE - TIMBRO & FIRMA





NOTE - NOTES - NOTAS	





Automatic Gate Openers

International registered trademark n. 804888

SEA S.p.A.

Zona Industriale Sant'Atto - 64020 - Teramo - ITALY Tel. +39 0 861 588341 r.a. Fax +39 0 861 588344

www.seateam.com